



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/De-la-cooperation-a-l-economie>

DIALOGUE SUR LE COOPERATISME

# De la coopération à l'économie distributive

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1978 - N° 756 - mai 1978 -

Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2008

Date de parution : mai 1978

---

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

---

PEU informé de la doctrine du coopératisme (système fondé essentiellement sur le développement des coopératives de consommation), le public ignore généralement l'ampleur de son programme, dont l'objectif final est une transformation complète de l'économie. Comme l'a écrit un de ses plus illustres théoriciens, Charles Gide, « la coopération, par sa réalisation intégrale, impliquerait la fin du régime du profit, en tant que seul moteur de l'activité économique, pour lui substituer la seule préoccupation des besoins à satisfaire ».

Pour bien comprendre en quoi consiste cette « réalisation intégrale », il faut imaginer une vaste féodalité de coopératives de consommation, que pour la clarté de l'exposé nous supposons autarcique ; et qui est approvisionnée en partie par les usines qu'elle a créées elle-même, en partie par l'ensemble des entreprises (dont certaines peuvent être organisées en coopératives de production), des cultivateurs et des artisans. Toutes les personnes impliquées dans la production sont membres des coopératives de consommation.

Arrivé à ce stade, qui peut paraître encore un peu théorique, ce système réalise l'économie des besoins, avec ses caractéristiques fondamentales : le double mouvement « vertical. » des produits, qui deviennent la propriété de la collectivité des consommateurs avant d'être répartis entre les individus ; la production mise au service de la consommation, et libérée de la concurrence ; la possibilité d'écouler les produits, dont les prix sont fixés par les consommateurs associés.

Au lieu de considérer « l'économie distributive » et « l'économie des besoins » comme deux expressions équivalentes, je crois qu'il serait préférable de voir dans la première la forme la plus parfaite de la seconde.

En effet, si le coopératisme répond à la définition que j'ai donnée de l'économie des besoins, il ne réalise pas nécessairement une répartition équitable. Il n'a pas aboli le salariat, et il laisse subsister des problèmes que l'économie distributive, avec sa rigueur plus grande, permettrait de résoudre. Mais il est clair qu'il lui a préparé le terrain.

La réflexion sur les analogies et les différences des deux systèmes nous ouvre des horizons très intéressants tant sur le plan de l'action que sur celui de la propagande :

1. On peut concevoir sur le plan local et à titre de mesures transitoires - j'y reviendrai à l'occasion - des réalisations de caractère coopératif, susceptibles de devenir ultérieurement, par des transformations appropriées, des îlots d'économie distributive.

2. Les structures fédérales adoptées par les organisations coopératives s'accordent avec une conception fédéraliste de l'économie distributive, qui s'impose à nous si nous voulons éviter l'accueil du centralisme. Les expériences à la fois progressives et diverses que nous pourrions tenter dans des zones d'étendues restreintes s'inscriraient très naturellement dans le schéma d'ensemble d'une économie fédérale.

3. Enfin, pour donner à notre programme un aspect plus réaliste et plus crédible, il y aurait avantage à le présenter comme une forme évoluée du système coopératif.